

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

RÈGLEMENT RELATIF À LA PROCÉDURE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES SUR DES SUJETS AUTRES QUE LES SERVICES RENDUS AUX ÉLÈVES

Avis public est par la présente donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées se propose d'adopter, lors de sa séance ordinaire du 20 juin 2023, le projet de règlement suivant : « [Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves](#) ».

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site web du CSSCV, à l'adresse suivante : <http://www.csscv.gouv.qc.ca> sous l'onglet CSSCV puis *Avis public*.

Donné à Gatineau, ce 9 juin 2023.

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

Québec 